

Le vice-président du Conseil régional de Bretagne  
Besprezidant Kuzul-rannvro Breizh

Rennes, le 16 avril 2021

Objet : Annulation de la Fête de la Bretagne 2021

Chers amis,

Les récentes décisions du gouvernement concernant le nouveau confinement en cours, et ces semaines très particulières que nous vivons actuellement, nous ont obligés à prendre des décisions fort regrettables concernant la Fête de la Bretagne 2021.

Dans ce contexte détérioré qui empêche toute préparation optimale et qui nous prive de visibilité pour les mois à venir, il semblait évidemment raisonnable d'annuler l'événement dans sa forme habituelle ; les jauges très contraintes et l'absence de buvettes et de restaurations, notamment, s'imposant à toutes et à tous...

Nous sommes particulièrement tristes d'en arriver à ce constat car nous connaissons l'engagement et l'attachement de très nombreux organisateurs à cette fête bien singulière, qui est aussi un hommage à cette Bretagne qui est nôtre. Mais la situation sanitaire impose sa loi.

Cependant, et dans le plein respect de la liberté associative, la décision de maintenir, d'adapter ou d'annuler les manifestations prévues appartient évidemment aux organisateurs eux-mêmes.

Plusieurs envisagent, dans le respect des normes, de maintenir leurs événements. D'autres travaillent à leur redéfinition. Quelle que soit la décision prise, la Région sera à leurs côtés.

Une présence en ligne renforcée pourrait d'ailleurs permettre de faire vivre toutes ces vitalités associatives sur l'ensemble des réseaux sociaux.

Certes, l'ambitieux plan de communication déployé habituellement par la Région ne pourra pas être mis en œuvre cette année. Mais que les choses soient claires : pour les bénéficiaires d'une subvention, qu'elles soient annulées, adaptées ou maintenues, les manifestations seront soutenues par la Région et les dépenses engagées seront couvertes. Les aides votées seront honorées dans le cadre des indications adressées aux organisateurs. Que chacun soit assuré de la plus grande bienveillance des services de l'administration régionale dans le suivi de ces dossiers.

Nous espérons très vivement qu'après deux années bien bousculées, nous retrouverons bientôt les chemins de la convivialité pour une pétillante Fête de la Bretagne 2022.

Amicalement,

Jean-Michel Le Boulanger

Premier vice-président du Conseil régional de Bretagne,  
en charge de la culture et de la démocratie régionale